



LE CANARD DÉCHAÎNÉ

libre ensemble



SOMMAIRE

P1 & 2 : Horizon bouché ?

P3 : Vos représentants UNSA

Directrice de publication
Dominique TABARIÉ

*Regarder l'horizon, c'est
regarder loin, mais c'est
aussi regarder quelque chose
de faux.
Jules Renard.*

Conception
Branislav PETROVSKI

Ont Participé
à ce numéro

L'équipe UNSA

Téléphone :
01 58 38 81 61

Courriel :
contact@unsa-generalis.com

HORIZON BOUCHÉ ?

La direction et les organisations syndicales ont débuté les négociations sur la **nouvelle Organisation du Travail : le projet HORIZON**.

Après une 1^{ère} proposition rejetée à l'unanimité par les syndicats présents en juillet (4 sur 5), la direction est revenue mardi avec de nouvelles propositions, présentées partiellement dans sa communication interne sur le **TÉLÉTRAVAIL** et la **RECONNAISSANCE ET CLASSIFICATIONS**.

Le Canard vous présente les autres propositions de la direction :

GRATIFICATIONS ET CONGÉS ANNIVERSAIRE

La direction souhaite répartir les CP et modifier les montants. Elle supprime également des tranches.

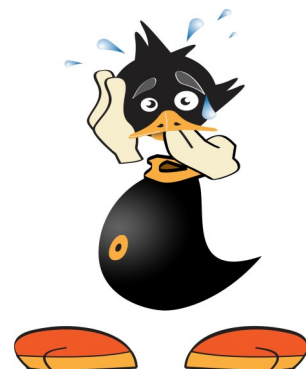
- o Ancienneté 10 ans : 1000 € + 150 € de chèques culture.
- o Ancienneté 20 ans : 2000 € + 150 € de chèques culture.
- o Ancienneté 30 ans : 3000 € + 150 € de chèques culture.
- o Ancienneté 40 ans : 4000 € + 150 € de chèques culture.
- o Lissage des jours supplémentaires liés à l'ancienneté : 1 jour supplémentaire par an à partir de 10 ans. 2 jours à partir de 20 ans.
- o Maintien du dispositif en place pour les salariés ayant au-moins 30 ans d'ancienneté.



AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

NON CADRES :

- 212 Jours de travail/an.
- 2 formules :
- Légale : 218 jours/an – 5 RTT/an – 7h19/jour.
- Formule 2 : 212 jours/an - 11 RTT/an - 7H31/jour.
- Attribution d'une Augmentation Générale pour les classes 1 à 4 de 1 % en 2022 hors NAO avec plancher de 300 €.
- Principe d'une Augmentation Générale dans le cadre des NAO 2022.



CADRES AU VARIABLE:

- 212 jours de travail/an - 9 RTT/an.
- Revalorisation de 0,3 % du salaire pour les classes 5.

CADRES DONT LE TEMPS EST DÉCOMPTÉ EN HEURES :

- 1 formule légale comme pour les non cadres.
- Formule 2 : 212 jours/an - 9 JRTT/an – 7h31/jour.

CADRES NON OPTANTS:

- Création d'un groupe fermé.
- Aucune modification avec l'existant.

INSPECTEURS DES DSO :

- 212 jours/an – 9 JRTT/an.
- Revalorisation du salaire annuel fixe entre 1 % et 1,4 % en fonction de la « spécificité » de l'Inspecteur.

CET

- Regroupement des CET actuels dans un seul CET qui ne pourra plus être alimenté, mais utilisé pour la pose des jours... La valorisation des jours épargnés se fera en euros en limitant l'effet inflation.
- 1 seul CET limité à 170 jours.
- Alimentation du CET : 5 jours/an (+5 jours si placement sur le PERCO).
- Abondement de 15 % des jours épargnés sur le PERCO.
- Abondement de 15 % dès lors que les jours épargnés serviront à la transition entre période d'activité et acquisition du taux plein (à poser avant le départ en retraite).

Pour **l'UNSA Generali** il y a 2 points bloquants : les piliers **GRATIFICATIONS ET CONGÉS ANNIVERSAIRE** et **AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL**. Et d'autres points où les propositions de la direction sont largement insuffisantes (dont le CET). Si elle ne fait pas de contre-propositions acceptables le 18 octobre, **inutile de préciser que nous ne l'accompagnerons pas dans ce changement !**

La balle est dans son camp !



Vos Représentants UNSA

Octavio PEREIRA
Nathalie BETAILLE
Branislav PETROVSKI
Emmanuelle GUILLON
Radouane ALLAMI
Dalila SAIDI
Thierry FLAQUIÈRE
Natacha VERNEAU
Franck LE CAILLEC
Corinne MARRY
José MALAGON
Sylvie GOULLIANNE
Éric SANCHEZ
Christine ISSA
Olivier DESJOBERT
Dorothee BANVILLE-ACARD
Gérard BERNIGOLE
Jean-Christophe MONTÉRA
Katie BOURNER
Sylvie BOUQUET
Jean CALVET
Virginie SOUBRIER
Fabrice TROUDART
Laurence THIERRY
Michele STEINDLER
Martine MANZO

